



Union Départementale des Retraités Force Ouvrière de Vaucluse

Bourse du travail Claude Jenet
20 avenue Monclar - BP 80010 - 84004 Avignon cedex 01
udrfo84@yahoo.fr



RÉSOLUTION

de l'Assemblée générale du 14 juin 2024

L'Assemblée Générale de l'Union des Retraités Force Ouvrière de Vaucluse, réunie le 14 juin 2024 à Montfavet, réaffirme son attachement au syndicalisme ouvrier, fédéré et confédéré, libre et indépendant, fondé sur la charte d'Amiens.

Dans le respect de la charte d'Amiens, elle défend, la solidarité ouvrière en France et dans le monde pour la paix, le pain et la liberté, le refus de la xénophobie et du racisme.

Elle reprend à son compte la résolution du CCN de la Confédération FORCE OUVRIERE réuni les 27 et 28 mars 2024 qui réaffirme la revendication de la CGT authentique «Pain, Paix et Liberté» et appelle à un cessez le feu immédiat et permanent, notamment à Gaza et en Ukraine comme partout dans le monde, et à l'arrêt du génocide à Gaza . Les bombardements doivent cesser contre une population désarmée, vouée à la mort, à la famine et aux épidémies ! Arrêt des livraisons d'armes à Israël et à l'Ukraine !

Elle entend poursuivre, en lien avec l'Union Départementale FO, son action pour :

- la défense des revendications de tous les salariés du privé et du public, retraités, actifs, chômeurs, dans le cadre de la solidarité intergénérationnelle,
- la défense de la protection sociale collective, ainsi que de tous les services publics républicains,
- le retrait des lois et décrets qui, au seul profit de la finance, développent et aggravent le chômage, la pauvreté, la précarité, les inégalités ; abandon du projet de décret contre l'Assurance chômage,
- l'abrogation de la loi dite de réforme des retraites : retour à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités, abandon immédiat de la réforme Touraine et de toute décote, rétablissement et maintien de tous les régimes spéciaux,

En ce qui concerne le pouvoir d'achat des retraités, elle considère que les 5,3% d'augmentation des pensions de base du régime général obtenus au 1.01.2024 ne correspondent qu'à la revalorisation prévue par la loi et se situent bien en deçà de l'inflation estimée à plus de 25 % en 2023 pour les produits alimentaires et les produits énergétiques. Cette « augmentation » entérine de fait une nouvelle perte de pouvoir d'achat suite à la perte de 3 mois de pension depuis 2017.

De l'argent, il y en a : les entreprises du CAC 40 ont enregistré 146,2 milliards d'euros de bénéfices cumulés en 2023, 413 milliards d'euros sont alloués aux dépenses militaires en hausse de 40 % pour la période 2024-2030. Les exonérations de cotisations sociales atteignaient 82 milliards d'euros en 2022.

L'Assemblée Générale exige :

- le rattrapage immédiat des pertes dues à l'inflation, pertes qui s'élèvent à plus de 10 % depuis 2017,
- l'alignement de la revalorisation des pensions de base et complémentaires sur l'inflation réelle,
- le retour de l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen,
- une pension minimale à hauteur du SMIC pour une carrière complète,
- le rétablissement de la demi-part supplémentaire pour les parents isolés n'ayant pas élevé seuls leurs enfants,

- la suppression de la C.A.S.A. (Contribution Additionnelle pour la Solidarité à l'Autonomie),
- le maintien et l'amélioration des conditions d'obtention des pensions de réversion, la suppression des conditions de ressources dans le régime général. Elle revendique le bénéfice de la pension de réversion aux couples ayant conclu un PActe Civil de Solidarité,
- l'annulation de la hausse de la CSG, dans l'immédiat et sa suppression.

L'Assemblée Générale de l'UDR FO entend rester fidèle aux positions de Force ouvrière pour la défense de la Sécurité Sociale fondée sur le seul salaire différé, qui rassemble tous les salariés, actifs, retraités et chômeurs du public comme du privé. Elle défend son indépendance et exige le rétablissement de toutes ses prérogatives.

L'Assemblée Générale de l'UDR-FO réaffirme son attachement à la démocratie républicaine, au respect effectif de la liberté de manifestation, de la liberté de conscience, des libertés syndicales (droit de grève et manifestation), de l'ensemble des libertés et droits démocratiques.

L'Assemblée Générale revendique :

- le financement de l'assurance maladie par les seules cotisations sociales, l'arrêt des exonérations patronales, le retour à la gestion paritaire de la Sécurité Sociale,
- l'annulation des suppressions de lits et le rétablissement des 21 000 lits supprimés entre 2017 et 2021,
- l'attribution des moyens humains et financiers nécessaires au bon fonctionnement des établissements de santé,
- le maintien des services d'urgence, 24 h. sur 24 et 7 jours sur 7,
- Le maintien d'une offre de soins de proximité complète,
- la suppression du « forfait patient urgences (19,61 euros) »,
- la suppression de la 5ème branche qui exclut les personnes dépendantes de la branche santé de la Sécurité sociale,
- la prise en charge à 100% par l'assurance maladie de la perte d'autonomie,
- l'annulation de tout reste à charge des dépenses de santé.

En ce qui concerne la prise en charge des personnes dépendantes, l'Assemblée Générale exige :

- l'embauche de personnels qualifiés, permettant d'atteindre le ratio : 1 agent pour 1 résident dans les EHPAD,
- la création de postes et la formation de personnels en quantité suffisante afin d'assurer la sécurité des personnes restant à leur domicile, l'amélioration des salaires et des conditions de travail de ces personnels,
- un plan d'urgence pour les EHPAD publics asphyxiés jusqu'au dépôt de bilan par les politiques gouvernementales qui les plongent dans une situation critique, mettant en difficulté le personnel en nombre insuffisant et en grande souffrance les résidents insuffisamment entourés et aidés,
- l'arrêt de la politique dite du « virage domiciliaire » dont l'objectif avoué est de substituer à l'accueil en EHPAD le maintien des personnes âgées dépendantes à leur domicile, dans des conditions qui relèveront de la maltraitance.

Face à la mise en place du numérique dans quasiment tous les actes de la vie, l'Assemblée Générale exige :

- le maintien, la réouverture et le développement des services publics de la République, fondés sur l'égalité des droits sur tout le territoire national, avec des agents dont le statut garantit la qualification et l'indépendance professionnelle,
- l'arrêt du processus du tout numérique et des Établissements France Services, le retour à des accueils physiques et de proximité des services publics et organismes sociaux pour répondre aux besoins des citoyens et en particulier des retraités.

AU PLAN DU DEPARTEMENT

L'Assemblée Générale dénonce :

- le nombre insuffisant de maisons de retraite publiques dans le Vaucluse,
- une politique d'abandon savamment organisée des « petits » EHPAD du département par l'ARS en conséquence des orientations gouvernementales,
- la politique de fusion entre les directions d'hôpital et celles d'EHPAD,
- la politique de démantèlement de l'hôpital public qui se traduit par la suppression de postes et la fermeture de services,
- la fermeture périodiques des services d'urgences notamment à Carpentras, Cavillon et Pertuis,
- la désertification médicale qui sévit dans le département et exige la formation de médecins à hauteur des besoins et l'abandon du parcours coordonné pour permettre le remboursement intégral de toute consultation.

L'Assemblée Générale de l'UDR-FO réitère sa dénonciation de la privatisation du parking de l'hôpital d'Avignon. Ce parking, payé par les cotisations sociales et les impôts, constitue maintenant une source de profits garantis pour une entreprise privée, les patients et les visiteurs devant payer pour y stationner.

L'Assemblée Générale dénonce les difficultés et le surcoût des loyers et charges que la disparition de Vallis Habitat, dernier office public de logement social dans le Vaucluse, au profit d'une entreprise privée, fait peser sur les plus défavorisés et ce, dans un département qui est en 5ème place des plus pauvres de France.

Elle revendique le gel des loyers.

L'Assemblée Générale de l'UDR FO se félicite que l'unité d'action dans le cadre du groupe des 9 ait permis depuis plusieurs années maintenant, dans le Vaucluse comme sur le plan national, la mobilisation des retraités sur des revendications claires. Elle poursuivra, en toute indépendance, dans cette voie.

L'Assemblée Générale réaffirme son total engagement au sein de l'Union Départementale des syndicats FO.

L'UDR FO a vocation à regrouper tous les retraités FO et leurs structures fédérales départementales dans le respect de leur autonomie afin de développer et renforcer l'organisation des retraités dans le département.

L'Assemblée Générale de l'UDR-FO affirme : « retraité un jour, syndiqué toujours ! ».

Elle appelle les retraités et futurs retraités du privé et du public à ne pas rester isolés et à la rejoindre.

Pour préserver nos acquis et conquérir de nouveaux droits,
Oui au syndicalisme libre et indépendant !
Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière !
Vive l'Union Confédérale des Retraités Force Ouvrière !
Vive l'Union Départementale Force Ouvrière de Vaucluse !

Adoptée à l'unanimité

